

Dacian Cioloș

Membre de la Commission Européenne,
chargé de l'Agriculture et du Développement rural

Relever les défis de la qualité et du revenu des producteurs

Check Against Delivery
Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort

Première réunion du Groupe à Haut Niveau Vin

Bruxelles, 19 avril 2012

Mesdames, Messieurs,

Je crois que nous sommes tous conscients de la valeur économique, culturelle, sociale, environnementale, et j'ai envie de dire également patrimoniale de la filière viticole européenne. L'Europe est le numéro un. Numéro un de la qualité, numéro un en quantité, numéro un en création de valeur, sur le marché européen autant que sur les marchés mondiaux. Mais aussi le numéro un des importations.

D'une part les positions européennes sont contestées.

Quelques exemples:

- Au Royaume-Uni, les vins européens sont désormais au coude à coude avec les vins du Nouveau Monde.
- La Chine est certes un grand importateur. Mais c'est aussi, potentiellement un acteur sur ce marché, y compris avec des entreprises européennes qui investissent.
- Le Chili prévoit d'augmenter de 10% par an ses exportations de vin d'ici à 2020 et de planter 100 000 hectares de vignes.
- En même temps, en Europe, le vignoble européen, lui, recule. -14% en Espagne et en Italie, -11% en France depuis 10 ans. Et il faut le souligner, ce sont la plupart du temps des capitaux européens qui contribuent au développement du vignoble mondial.

D'autre part, les consommateurs ont changé. Ils sont plus curieux, plus volatils. Les effets de mode ont toujours existés. Ils sont plus passagers, plus rapides, surtout sur les nouveaux grands marchés de consommation.

La réforme de l'OCM vin avait l'ambition d'apporter des réponses notamment aux problèmes de concurrence, de l'évolution des consommateurs et de la durabilité du secteur.

A quelques jours près, c'était il y a quatre ans. L'adoption formelle a eu lieu le 29 avril 2008. Je souhaite rappeler les éléments de l'accord visant, avant tout, à rendre le secteur plus compétitif :

- plan d'arrachage (160 000 hectares effectifs),
- renforcement des mesures de restructuration,
- fin d'outils de destruction de la production pour réguler,
- accent sur la promotion et la qualité,
- création d'enveloppes nationales
- et la décision sur les droits de plantation.

A présent, il ne s'agit pas de faire la réforme de la réforme. Pour moi, il ne s'agit pas non plus de tirer les conclusions du groupe à haut niveau avant que vous ayez travaillé.

Alors pourquoi ce groupe à haut niveau ?

D'abord afin de sortir des attitudes de négociation. L'avenir de toute une filière ne se décide pas entre 2 et 3 heures du matin, pour décrocher un accord plus général sur la Politique agricole commune. Au final, cela ne fait pas une politique cohérente à long terme. Nous devons définir notre approche horizontale, avec la réforme de la PAC après 2013, et, de façon parallèle, des approches sectorielles. L'approche de filières garde toute sa pertinence.

Ensuite, pour donner une vraie légitimité aux débats qui traversent la filière, avec de vraies perspectives d'action à la clef. J'attends du groupe à haut niveau des recommandations d'ici à la fin de l'année. Ces recommandations permettront de nourrir la réflexion de la Commission, en parallèle au rapport sur la mise en œuvre de la réforme qui sera également présenté d'ici à la fin de l'année.

Je le dis de façon très claire. Si je vois qu'il y a des arguments forts et des solutions innovantes et durables qui nécessitent des ajustements, je prendrais mes responsabilités.

Cet exercice est un défi pour vous également. Nous avons tous une responsabilité pour construire l'avenir d'un secteur qui a des atouts considérables grâce à ses savoir-faire. Mais nous devons faire bien attention de donner de véritables perspectives à la viticulture européenne et de vivre dans le présent et se projeter vers l'avenir, non pas rester avec les yeux tournés vers le passé.

Nous n'allons pas construire l'avenir de la filière viticole avec des outils des années 70 qui ont montré leurs limites. D'un côté, vous le savez très bien, les droits tels qu'ils fonctionnent – je dis bien tels quels – n'empêchent ni la surproduction, ni la sous-plantation.

En résumé, avec le groupe à haut niveau, nous devons aller au-delà des déclarations politiciennes et simplistes. Nous avons besoin d'une évaluation réaliste de ce que peut être ou pas un système de gestion des surfaces, compte tenu de la réalité des marchés d'aujourd'hui. Et nous devons avoir en permanence en tête deux défis : le défi de la qualité du vin et le défi du revenu des viticulteurs.

Nous devons avoir une vision nouvelle, moderne, du rôle des pouvoirs publics et des organisations professionnelles dans la gestion des marchés. D'ici au mois de novembre, nous avons une responsabilité collective pour préparer l'avenir du secteur viticole européen, préserver son excellence, mais aussi consolider ses perspectives d'avenir. A vous, aussi, de vous montrer créatifs et innovants pendant les prochains mois pour que le secteur puisse saisir toutes les opportunités et concilier qualité, durabilité, compétitivité et valeur ajoutée pour les producteurs.